

➤ **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2019**

PRESENTS : AYZAC Marylène, DELTEIL Danielle, DELMARES Bernard, LUCKRAFT Peter, MAS Grégoire, RENAULT Denis, THOCAVEN Jean-Louis, ZARA Gwenaëlle.

ABSENTS EXCUSES : GILET Georges, MARCOU Philippe

ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR :

- Visite-présentation de Madame COGNE Trésorière de Souillac
- Informations diverses
- Questions diverses

Visite-Présentation de Madame COGNE Trésorière de Souillac :

Madame COGNE Perceptrice à Souillac depuis 4 mois a souhaité se présenter à Madame le Maire et à son Conseil Municipal. Madame le Maire lui souhaite la bienvenue et la félicite de son initiative.

Rapport d'Activité 2018 du SYMICTOM :

Madame le Maire passe la parole à Monsieur RENAULT Denis, délégué à la commission, qui en fait la synthèse. Ce compte rendu a déjà été déposé sur le site internet.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Le recensement de la longueur de la voirie communale a été souhaité avant le 15/10/2019 dans le cas où les chiffres indiqués par la communauté ne seraient pas exacts. Il faut souligner que ces données sont nécessaires au calcul de la DGF.
- Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal leur avis sur les actions et projets du territoire. Ils ont reçu par mail le questionnaire et elle attend leurs observations.
- Le Président de la République et le 1^{er} Ministre vont présenter prochainement un projet de loi afin de faciliter le quotidien des maires, reconnaître leur engagement et accroître les libertés locales. Un questionnaire complété par Madame le Maire a été adressé au Préfet.
- Madame le Maire rappelle la réunion de présentation aux élus les grands principes de l'OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmations) et des règlements écrits et graphiques du futur PLUI.H CAUVALDOR :
 - Le lundi 30/09 à Souillac Salle du Bellay.
 - Des réunions publiques d'informations présentant ces grands principes destinés aux habitants du territoire auront lieu :
 - Le mercredi 23/10/2019 à Souillac Salle du Bellay
 - Le mardi 12/11/2019 au foyer rural du cinéma à Vayrac pour les grands principes du règlement.

- L'agence CAUVALDOR Expansion a donné son bilan des projets débutés depuis sa création jusqu'en 2018. Le Compte Rendu sera consultable sur le site internet de la commune.
- Une nouvelle proposition d'avoir la possibilité d'installer une borne internet gratuite dans la commune (hors abonnement 259.13 € HT/an) a été faite. Madame le Maire en souligne l'intérêt et propose aux membres présents de se prononcer. A la majorité les conseillers présents ne jugent pas nécessaire cette installation, la plupart des personnes ayant accès à internet soit chez eux ou sur leur portable.
- Une réserve de Sécurité Civile Communale est possible en s'attachant de manière contractuelle les services de volontaires bénévoles. En cas d'accident pouvant survenir dans ce cadre d'emploi, ces bénévoles bénéficient d'une couverture sociale publique. Les conseillers qui connaîtraient des volontaires dans ce cas sont priés d'en informer Madame le Maire.
- Un contrôle des déchets recyclables a été effectué sur Masclat après le week-end de la fête votive. L'échantillon prélevé contenait des ordures ménagères et du verre. Madame le Maire rappelle que nous devons être plus rigoureux en ce qui concerne le tri.
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la lettre du service juridique de CAUVALDOR qui confirme que « **ni le Conseil Municipal d'une commune, ni son Maire ne disposent, sur le fondement des textes en vigueur, de la compétence pour s'opposer ou conditionner le déploiement des compteurs LINKY sur le territoire de la commune** ».
- Le n°2 « de CAUVALDOR en bref » qui précise la nouvelle réorganisation de la communauté a été transmise à tous les membres du Conseil. Madame le Maire souhaite que tous en prennent connaissance.
- Elle espère que tous les membres du Conseil Municipal aient bien lu et transmis leur souhait en répondant au mail les informant de la circulaire concernant la mise en œuvre du recueil des soutiens des électeurs à une proposition de loi réglementaire, dans le cadre d'un référendum d'initiative partagée.
- **L'Ambroisie** : l'ARS (Agence Régionale de Santé) a adressé un courrier présentant le dispositif de surveillance et de gestion des ambrosies. Le délégué, Monsieur MAS Grégoire peut éventuellement nous préciser si des actions de terrain ont déjà été mises en place. Un habitant de MILHAC l'a contacté afin de constater qu'il y en avait sur sa commune.
- **L'adressage** : ce programme va devoir être entamé. Les volontaires pour la dénomination des rues sont priés de se faire connaître. La plupart des membres sont volontaires. Madame le Maire les convoquera une demi-journée dans les mois à venir.

- **L'isolation à 1 €** : Il est important de signaler aux particuliers intéressés par ces travaux qu'une réunion aura lieu à Vayrac le 26/09/2019 à laquelle assistera l'Agence Quercy Energie en partenariat avec CAUVALDOR. Il pourra être répondu à maintes interrogations par cette agence locale de l'Energie et du Climat. Pour y participer, un numéro de téléphone 05.65.35.81.26 ou par mail info@quercy-energie.fr

- **ADEAR du Lot** : suite à quatre soirées-débats sur le thème de la transmission agricole et du renouvellement des générations en agriculture, un compte rendu a été adressé aux maires. Une formation réservée aux élus locaux est envisagée les 18 et 19 novembre à Vayrac. Cette formation abordera les thèmes de la gestion du foncier agricole, de l'installation en agriculture et de la transmission des fermes. Une plaquette est disponible avec bulletin d'inscription. Le coût de cette formation 350.00 € par personne pour 2 jours.

- **Le jour de la nuit** : Cette 11^{ème} édition aura lieu le samedi 12 octobre 2019 : Cette manifestation a pour objectif d'informer et de sensibiliser le grand public sur les enjeux de la pollution lumineuse, au travers d'événements organisés localement : extinction de l'éclairage public, balades nocturnes, observations des étoiles et de faune nocturne etc....

- **Réclamation de deux administrés** :
 - Une limitation à 50 km/h serait souhaitée sur la route communale « chemin carré » jusqu'à la D61. L'Assemblée reste sceptique quant-au résultat. Ce sera étudié.

 - Après la pose probable d'un traitement phytosanitaire à forte odeur à proximité de son domicile, la personne ne perçoit plus de chants d'oiseaux, de grillons, cigales et autres. D'après elle c'est le silence complet, cette personne est aveugle et à l'ouïe très développée. Monsieur MAS Grégoire en a été informé afin de savoir si la pose de produits phytosanitaire pourrait en être responsable.

- Une journée portes ouvertes aux établissements ALBAREIL QUERCINOX aura lieu le lundi 23 septembre 2019 à Lachapelle Auzac.

- **Congrès Départementale des Elus du Lot** : Il aura lieu le 6 octobre 2019 à Prayssac. Madame le Maire demande qui est intéressé afin de pouvoir réserver pour le cocktail dinatoire qu'elle offre aux participants.

- **Les travaux salle polyvalente** : Ils ont bien avancé mais n'ont débuté que début août.
Les dépôts des dossiers de financement ont été effectués et Madame le Maire attend la validation du Conseil Départemental, de CAUVALDOR ainsi que de la région.

QUESTION DIVERSES :

Aucune question particulière n'ayant été soulevée, l'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'assistance, Madame le Maire, clôture la séance.

Le Maire,



Monique BOUTINAUD